



Extrait du procès-verbal

À la Séance ordinaire du conseil de la Ville de Sutton tenue le 8 juillet 2026 à 19h30, et à laquelle étaient présents le maire Robert Benoit et les membres du conseil suivants :

Les conseillères et conseillers Daniel Martin, Marie-José Auclair, Alan Pavilanis, Carole Lebel, Elyse Boulanger.

Était absente le conseiller Frédéric Boucher.

Assistent également à la séance la directrice générale adjointe, Caroline Cusson et la greffière Geneviève Bonnichon.

Au début de la séance, 9 personnes se tenaient dans l'assistance. La séance est diffusée en direct, ainsi qu'en différé, sur la chaîne YouTube de la Ville.

2026-07-311

**AUTORISATION DE DESTRUCTION DE DOCUMENTS ARCHIVÉS
EN CONFORMITÉ AVEC LE CALENDRIER DE CONSERVATION
ACTUELLEMENT EN VIGUEUR ET SERVICE DE DESTRUCTION DE
DOCUMENTS CONFIDENTIELS AUX CITOYENS**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a adopté un nouveau calendrier de conservation lors de la séance ordinaire tenue en date du 3 décembre 2012, et ce, conformément à la résolution 2012-12-548;

CONSIDÉRANT QUE la refonte dudit calendrier de conservation a été approuvée par la direction de Bibliothèque et Archives nationales du Québec en date du 1^{er} février 2013;

CONSIDÉRANT QUE la Ville est dorénavant liée audit calendrier de conservation en matière de gestion des archives;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la liste des documents pour destruction, et ce, conformément au calendrier de conservation;

CONSIDÉRANT QUE la Ville désire offrir à ses citoyens un service de destruction de documents confidentiels leur appartenant;

CONSIDÉRANT la soumission datée du 11 mai 2026 de Déchi-tech Mobile;

CONSIDÉRANT QUE le service de déchiquetage sera offert aux citoyens le 10 septembre 2026 entre 12 h et 15 h;

Sur la proposition de Daniel Martin
Appuyé par Marie-José Auclair
IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER la destruction des documents contenus à la liste soumise aux membres du conseil, et ce, en conformité avec le calendrier de conservation actuellement en vigueur.

D'AUTORISER la trésorerie à effectuer le paiement des frais afférents à la destruction des documents, et ce, pour un montant ne devant pas dépasser 1050 \$, plus taxes.

D'OFFRIR gratuitement aux citoyens de la Ville un service de destruction de



Extrait du procès-verbal

À la Séance ordinaire du conseil de la Ville de Sutton tenue le 8 juillet 2026 à 19h30, et à laquelle étaient présents le maire Robert Benoit et les membres du conseil suivants :

Les conseillères et conseillers Daniel Martin, Marie-José Auclair, Alan Pavilanis, Carole Lebel, Elyse Boulanger.

Était absente le conseiller Frédéric Boucher.

Assistent également à la séance la directrice générale adjointe, Caroline Cusson et la greffière Geneviève Bonnichon.

Au début de la séance, 9 personnes se tenaient dans l'assistance. La séance est diffusée en direct, ainsi qu'en différé, sur la chaîne YouTube de la Ville.

documents confidentiels le 10 septembre 2026, de 12 h à 15 h.

Adoptée à l'unanimité

Extrait certifié conforme
Donné à Sutton, Québec
Ce 10^{ième} jour du mois de juillet 2026

Geneviève Bonnichon, LL.B, notaire
Greffière et directrice des affaires juridiques